



Le Procès de l'Histoire

Théâtre contemporain philosophique

De Eric Fernandez Léger

**Ce texte est offert gracieusement à la lecture.
Avant toute exploitation
publique, professionnelle ou amateur,
vous devez obtenir l'autorisation de la SACD : www.sacd.fr**

**Pour toutes questions, contactez-moi par mail :
frndzeric@gmail.com**

Le Procès de l'Histoire

Théâtre contemporain philosophique

De Eric Fernandez Léger

Préface

Le silence. Il s'épaissit dans l'esprit comme dans l'espace, une absence éloquente qui recèle les échos les plus tenaces du passé. C'est dans cet espace de rigueur intellectuelle, là où la pensée se confronte aux énigmes les plus fondamentales, que s'inscrit « Le Procès de l'Histoire », une pièce qui ne se contente pas de dérouler le fil des événements, mais qui assigne le temps lui-même à comparaître devant le tribunal de notre conscience.

Ce n'est point une quête de culpabilités individuelles que nous entreprenons ici, mais une inquisition des origines, une tentative audacieuse de sonder les strates profondes de la mémoire collective. Car l'Histoire, loin d'être une chronique linéaire de faits accomplis, se révèle un palimpseste complexe, une superposition de récits où les silences imposés et les vérités occultées pèsent d'un poids aussi tangible que les actes célébrés.

Dès la levée du rideau, le spectateur est invité à délaisser le confort des certitudes pour s'aventurer dans une zone liminale, un espace où le temps se dilue et où les murmures des voix étouffées se font entendre. Le Juge, figure énigmatique portant sur ses épaules la

gravité des jugements passés, n'est pas là pour trancher, mais pour initier une introspection collective. Sa parole inaugurale déconstruit d'emblée la linéarité rassurante de l'Histoire, révélant ses fissures, ses zones d'ombre, ses cicatrices mal refermées.

L'Accusé, entité protéiforme incarnant la complexité et les contradictions du passé, n'est pas un coupable désigné, mais un agrégat de toutes les interprétations possibles, un champ de bataille où les mémoires fragmentées se livrent une guerre intestinale pour la domination narrative. Son existence même met en question la possibilité d'une vérité historique unique et objective.

À leurs côtés, une galerie de figures allégoriques – le Roi Dépossédé, le Cartographe des Frontières Effacées, l'Archiviste des Secrets Enfouis, le Conteur des Histoires Parallèles, le Réfugié des Identités Fragmentées, le Généalogiste des Cicatrices Invisibles – se dressent comme autant de prismes diffractant la lumière du passé. Chacun, à travers son expérience singulière, révèle une dimension essentielle de la manière dont l'histoire se construit, se déforme et se transmet. Le silence des accusateurs muets, loin d'être une absence de voix, devient une langue archaïque, un appel poignant à déchiffrer les non-dits et les oublis volontaires.

« Le Procès de l'Histoire » n'est donc pas une pièce à thèse offrant des réponses définitives. Elle est une invitation à une vigilance intellectuelle constante, une incitation à déconstruire les récits dominants, à écouter les voix marginalisées, à sonder les héritages invisibles qui continuent de modeler notre présent. Elle nous confronte à notre propre responsabilité face à la mémoire collective, nous rappelant que l'histoire n'est pas un monument figé, mais un dialogue incessant entre le passé et notre conscience actuelle.

À travers une langue riche et imagée, une structure dramatique qui privilégie la confrontation des perspectives à la linéarité narrative, cette pièce ambitionne de réveiller un sens critique aiguisé, une capacité à lire entre les lignes des annales officielles. Elle nous rappelle que le silence des victimes n'est pas leur absence, mais notre échec à les entendre. Et que dans cet écho persistant du passé, réside peut-être la clé d'un avenir où la justice et la compréhension ne soient plus de vains mots, mais le fondement d'une humanité plus lucide et plus responsable.

Que ce procès des origines ne soit pas une simple représentation théâtrale, mais un catalyseur d'une introspection profonde et durable en chacun de nous. Car, en définitive, notre humanité est notre verdict face à l'énigme déchiffrée d'un silence assourdissant.

Eric Fernandez Léger

Résumé

Dans un tribunal hors du temps, l'Histoire elle-même est assignée à comparaître. Un Juge énigmatique orchestre une inquisition des origines, tandis qu'un Accusé protéiforme incarne la complexité et les contradictions du passé. Face à eux, une galerie de figures allégoriques – un roi déchu, un cartographe hanté, un archiviste des silences, un conteur de récits oubliés, un réfugié sans identité, un généalogiste des traumatismes invisibles – témoignent du caractère fragmenté et subjectif de la mémoire collective. À travers leurs voix poignantes et leurs silences éloquents, la pièce déconstruit les récits dominants, exhume les vérités occultées et interroge notre responsabilité face à l'héritage du passé. Plus qu'un procès, c'est une exploration profonde et immersive de la manière dont nous construisons, interprétons et transmettons l'Histoire, et un appel vibrant à une écoute plus attentive des échos persistants du silence.

Personnages

Le Juge : Austère, méditatif, orchestrateur de la quête de vérité.

L'Accusé : Protéiforme, incarnant la complexité et les contradictions de l'Histoire.

Le Roi Dépossédé : Témoin de la subjectivité des récits officiels.

Le Cartographe des Frontières Effacées : Symbolise l'impact humain des divisions.

L'Archiviste des Secrets Enfouis : Gardien des mémoires marginalisées.

Le Conteur des Histoires Parallèles : Porteur des récits oubliés.

Le Réfugié des Identités Fragmentées : Incarnation des conséquences humaines des bouleversements historiques.

Le Généalogiste des Cicatrices Invisibles : Explore la transmission transgénérationnelle des traumatismes.

Le Greffier : Notaire silencieux de cette introspection collective.

Le Chœur : Voix de la conscience collective, interrogeant les silences.

Les Accusateurs Silencieux (Spectres) : Présences poignantes des victimes de l'Histoire.

Le Contradicteur : Le sophiste de l'Histoire.

Le Procès de l'Histoire

Acte 1

Scène 1

Le silence s'épaissit dans le tribunal à mesure que le Juge fait son entrée. Son pas lent et mesuré attire tous les regards. Son visage,

marqué par une austérité méditative, semble porter le poids des innombrables jugements qu'il a prononcés ou médités. Il s'installe à son siège avec une gravité solennelle. Le Greffier, déjà en place, ajuste ses lunettes et déplie un parchemin d'une longueur impressionnante, dont le bruissement sec amplifie l'attente.

LE JUGE (Son regard profond balaie l'assemblée, s'attardant sur chaque visage comme s'il cherchait à lire les histoires individuelles qui composent la mémoire collective. Sa voix, lorsqu'elle brise le silence, est à la fois posée et chargée d'une urgence contenue.)

Nous voici rassemblés, en ce lieu où les échos du passé résonnent plus fort que le présent lui-même. Ce n'est pas un procès ordinaire qui s'ouvre aujourd'hui. Il ne s'agit pas de juger un acte singulier, une transgression isolée. Nous sommes ici pour interroger les fondations mêmes sur lesquelles nous avons érigé notre compréhension du temps écoulé, cette construction narrative que nous nommons avec tant d'assurance : l'Histoire. Observez attentivement cet espace (il étend une main lente vers les murs). Ces pierres, patinées par les siècles, imprégnées des silences forcés et des récits imposés, ne sont pas inertes. Elles murmurent, si l'on sait écouter, les contradictions et les non-dits qui hantent notre héritage. Approchez-vous de cette fissure (il se lève et désigne une lézarde profonde qui traverse la pierre) : elle n'est pas une simple imperfection matérielle, mais la cicatrice visible d'une blessure infligée à la vérité, une ligne de fracture où des versions divergentes se sont violemment heurtées. En ce tribunal singulier, nous ne chercherons pas à condamner un individu, mais à comprendre les mécanismes complexes par lesquels la mémoire se construit, se déforme et parfois s'efface.

Un silence plus dense encore suit ses paroles, comme si l'assemblée retenait son souffle face à l'ampleur de la tâche annoncée.

LE GREFFIER (Sa voix monocorde et précise contraste avec la gravité du propos du Juge. Il commence la lecture du procès-verbal avec une méticulosité clinique.)

Acte d'ouverture de l'Inquisition des Origines. L'accusation, dans sa formulation initiale, soulève trois points fondamentaux qui engagent notre réflexion collective.

Premièrement : comment avons-nous pu, avec une désinvolture troublante, recouvrir les lieux de souffrance et de mort d'un voile d'indifférence, érigeant des espaces de récréation sur des terres saturées de tragédie, sans même un signe, une parole pour honorer la mémoire de ceux qui y ont péri ?

Deuxièmement : comment avons-nous toléré, voire encouragé, que ceux dont les actions ont engendré la douleur et la destruction participent activement à la narration des événements, pervertissant ainsi le témoignage et imposant leur propre version des faits ?

Troisièmement : comment avons-nous permis que les larmes versées par les victimes, le cri de leur désespoir, soient cyniquement transformés en justifications de paix et de réconciliation, effaçant la profondeur de la blessure au nom d'une unité factice ?

Des assistants apportent des plans et des illustrations représentant des lieux historiques controversés, superposant des images d'atrocités passées et des aménagements contemporains, créant un contraste saisissant.

L'ACCUSÉ (Son entrée est marquée par une hésitation, comme s'il portait sur ses épaules le poids des innombrables récits qui le constituent. Son regard est à la fois défiant et suppliant, cherchant une compréhension impossible. Il s'avance lentement, ses mouvements empreints de fatigue.)

Vous me convoquez comme si j'étais une entité singulière, un point fixe dans le flux incessant du temps. Mais je suis une construction composite, un agrégat de toutes les interprétations possibles, un champ de bataille où les mémoires fragmentées se livrent une guerre intestine pour la domination narrative. Regardez-moi attentivement (il fait un geste lent qui englobe son être) : en moi coexistent le héros célébré dans les chants populaires d'une

époque révolue et le tyran détesté dont le nom est maudit dans les livres d'une autre. Je suis la somme des pages arrachées, des chapitres réécrits, des silences imposés dans les annales de tant de civilisations disparues, chacune persuadée de détenir la vérité ultime. Mon identité est une mosaïque de contradictions, un palimpseste vivant où les strates de sens se superposent sans jamais se fondre complètement.

CHŒUR

Alors, qui juge ? Qui peut saisir l'insaisissable ?

Si l'histoire est multiple, quelle vérité cherchons-nous ?

Les voix discordantes... sont-elles toutes légitimes ?

Dans ce chaos de mémoires... un sens peut-il émerger ?

L'accusé s'approche du Juge, et l'on remarque des inscriptions gravées sur ses mains, des mots dans des langues mortes, des symboles effacés, suggérant la superposition des récits qui le définissent.

LE CHŒUR (Les voix s'élèvent de différents points de la salle, créant une polyphonie de doutes et d'interrogations. Ce ne sont pas des spectateurs passifs, mais des participants actifs à cette introspection collective.)

PREMIÈRE VOIX : Pourquoi cette obsession de vouloir lisser les aspérités du passé, de gommer les zones d'ombre qui pourtant nous en disent tant sur notre humanité ?

DEUXIÈME VOIX : N'est-il pas plus confortable de se réfugier dans des récits simplifiés, des héros sans tache et des ennemis clairement identifiés, plutôt que d'affronter la complexité et l'ambiguïté des faits ?

TROISIÈME VOIX : Nous clamons notre aversion pour l'oubli, mais ne sommes-nous pas sélectivement amnésiques, préférant ne retenir que les fragments qui flattent notre image ?

QUATRIÈME VOIX : Ces silences que nous imposons au passé, ne finissent-ils pas par hanter notre présent et compromettre notre avenir ?

Un léger tumulte se répand dans l'assemblée, des hochements de tête, des murmures approbateurs ou désapprobateurs, signe que les paroles du chœur touchent des cordes sensibles.

LE JUGE (Il se rassied lentement.)

Chaque fragment de mémoire que nous exhumons ici a été un jour une tentative de donner un sens au chaos, de construire une narration cohérente. Mais cette cohérence est souvent obtenue au prix de l'omission, de la simplification, voire de la falsification. Ce tribunal est une tentative audacieuse, peut-être utopique, de juger non pas les acteurs de l'histoire, mais les mécanismes mêmes de sa fabrication, les filtres à travers lesquels nous percevons et interprétons le passé. Notre tâche première, et la plus ardue, sera de déterrer les voix que l'histoire officielle a enterrées sous des monceaux de certitudes auto-proclamées, de mettre en lumière les récits marginaux, les perspectives alternatives qui ont été réduites au silence. Car c'est dans ces silences, dans ces oublis, que résident souvent les clés d'une compréhension plus profonde de notre condition humaine.

CHŒUR

Les silences... murs invisibles.

Ce qui n'est pas dit... pèse.

Les oublis... blessures mal cicatrisées.

Dans l'ombre des grands récits... des murmures persistent.

(Le Juge fixe l'Accusé d'un regard intense, comme s'il cherchait au-delà de l'apparence composite une vérité plus fondamentale.

Que le procès de nos origines commence...

Scène 2

Le Greffier avance à pas feutrés entre les étagères monumentales, dont l'ombre s'étend comme celle de sépultures.

LE GREFFIER (Ses lèvres bougent à peine tandis qu'il déchiffre un fragment de parchemin jauni, illuminé par une faible lumière.)

« ...Et le silence s'abattit sur la place, plus assourdissant que le tumulte des batailles. Les vainqueurs dressèrent leurs statues, effaçant sous le bronze la mémoire des vaincus. » (Il tousse légèrement, la poussière lui irritant la gorge.) La chronique officielle célèbre la victoire. Mais cette note griffonnée en marge, d'une encre presque effacée, parle de fosses communes creusées à la hâte, de corps jetés sans sépulture. Deux récits voisins, mais que tout oppose, enfermés dans la même éternité de papier.

Le parchemin lui échappe presque des mains, laissant une sensation de fragilité et d'urgence.

CHŒUR (Sotto voce, comme des échos des livres) :

Derrière la gloire... la souffrance ignorée.

Dans les marges... les cris étouffés.

Le vernis de l'histoire... craque sous le poids des secrets.

Combien de vérités... réduites en cendres ?

L'ACCUSÉ (Il s'approche d'une vitrine où reposent des fragments de tablettes d'argile, méticuleusement assemblés. Il effleure la surface rugueuse de l'une d'elles.)

Ne cherchez pas l'unité là où il n'y a que multiplicité. L'histoire n'est pas un fleuve tranquille, mais un delta complexe de courants contradictoires. Sentez la froideur minérale de cette argile (il invite

le Greffier à toucher). Elle porte l'empreinte du sceau d'un roi, mais aussi la trace des doigts d'un scribe anonyme qui a peut-être murmuré une vérité interdite en la gravant. Approchez (il tend une petite fiole contenant une poudre sombre) – ceci est de la poudre d'os réduite en cendres. Elle représente les millions d'êtres dont l'existence a été niée, transformée en poussière indifférenciée.

Un léger grincement métallique résonne, provenant, semble-t-il, d'une chaîne.

LE GREFFIER (Il ouvre avec précaution un registre relié de plaques de bois sombre, incrustées de symboles étranges.)

Ici, l'absence de mots hurle plus fort que n'importe quel discours. Regardez ces pages laissées blanches au milieu de descriptions détaillées (il montre les feuillets immaculés, d'un blanc intense). Elles symbolisent les pans entiers de l'histoire que l'on a délibérément effacés, les questions que l'on n'a jamais posées. Cette reliure (il passe la main sur le bois froid) a une texture étrangement lisse, polie par le silence. On dit que si l'on colle son oreille, on peut entendre le murmure des noms oubliés.

Des ombres vacillantes se projettent sur les murs, dansant comme des souvenirs fragmentés qui tentent de se recomposer, puis s'évanouissant dans l'obscurité.

UN VOLUME PARLANT (Une voix rauque émane d'un livre aux pages gondolées et tachées de ce qui ressemble à du sang séché.)

Je contiens les témoignages des torturés, les aveux extorqués sous la douleur. Mes pages ont absorbé leurs cris. On m'a caché derrière les récits héroïques des tortionnaires, mais l'écho de leur agonie continue de vibrer entre mes lignes.

LE JUGE (Il s'approche.)

Cette bibliothèque est un dédale où la vérité se cache derrière des masques de propagande et d'oubli volontaire. Greffier, avez-vous

déniché une seule parole qui n'ait pas été modelée par la peur, la vengeance ou le désir de pouvoir ?

LE GREFFIER (Il présente deux recueils de poésie, l'un relié avec soin, l'autre en lambeaux.)

Même l'art n'échappe pas à la manipulation. Ces poèmes chantent les mêmes amours, les mêmes pertes. Mais dans l'un, ils sont célébrés comme des symboles de grandeur nationale ; dans l'autre, ils sont murmurés comme des plaintes subversives, des appels à la résistance. La beauté elle-même peut être instrumentalisée.

Un espace sombre s'ouvre au sol...

L'ACCUSÉ (Il invite les autres d'un geste lent vers cet espace.)

Descendez dans les profondeurs de la mémoire interdite. Ici reposent les lettres d'amour clandestines, les journaux intimes cachés sous les planchers, les photographies déchirées et recollées en secret. Ce sont les fragments de vies que l'histoire officielle a voulu réduire au silence. Approchez (il désigne un cahier aux pages fines et fragiles) : parfois, la plus grande vérité se trouve dans les mots simples d'un enfant.

Scène 3

Un silence lourd précède l'arrivée des spectres. Lorsqu'ils entrent enfin, leur présence n'a rien de surnaturel au sens strict, mais leur physicalité porte le poids tangible de leur histoire. Le premier, une femme aux vêtements déchirés, serre contre elle une poupée de chiffon dont le visage est effacé par le temps ou les larmes. Ses mains portent des cicatrices qui évoquent des liens brisés. Le second homme traîne des chaînes rouillées, mais si l'on observe attentivement, on distingue que chaque maillon est gravé du nom d'un peuple opprimé, d'une idéologie mortifère. Le troisième porte un linceul simple, mais des taches sombres s'étendent comme des ombres sur le tissu, et il tient à la main une flûte de bois brisée.

CHŒUR (Presque un chant funèbre, lent et poignant à l'entrée des spectres)

Ombres du passé... présence lancinante.

Leurs silences accusent... nos amnésies coupables.

Visages effacés... mémoires bafouées.

Combien de vies... sacrifiées en vain ?

LE JUGE (Son visage trahit une profonde émotion. Il observe ces figures silencieuses comme on contemple des vestiges archéologiques d'une douleur immense. Leur mutisme n'est pas une absence de communication, mais une langue archaïque que nos oreilles modernes peinent à déchiffrer.)

Le silence de ceux qui ont enduré l'indicible porte en lui une force accusatrice qui surpasse toute éloquence. Pourquoi ces témoins revenus d'un au-delà marqué par la souffrance ne réclament-ils pas vengeance, ne déversent-ils pas leur colère ? Leur mutisme est-il la mesure de la profondeur de leurs blessures, une cicatrice si béante que les mots ne peuvent plus la refermer ?

L'ACCUSÉ (Il s'approche lentement de la femme à la poupée, son regard empreint d'une profonde empathie.)

Elle ne peut plus parler, mais voyez les traces de ses larmes séchées sur la joue de sa poupée. Imaginez les berceuses qu'elle n'a jamais pu chanter, les adieux qu'elle n'a jamais pu prononcer. Son silence résonne du vide laissé par la perte d'un enfant, par la brutalité d'une violence aveugle qui fauche les innocents. (Il se tourne vers l'homme aux chaînes.) Ses chaînes racontent l'histoire de l'asservissement, de la dignité niée, de la réduction d'êtres humains à des outils. Chaque maillon est un siècle de souffrance, une génération brisée, une culture étouffée au nom d'une prétendue supériorité.

Le chœur murmure des bribes de récits historiques spécifiques :
« Les enfants du Rwanda... », « Les esclaves de Gorée... », « Les victimes des purges staliniennes... ».

SPECTRE N°7 (Il s'avance, et de ses chaînes s'échappe un faible son métallique, comme un sanglot étouffé. Il tend une main squelettique vers le Greffier.)

Je suis celui dont on a volé le nom, dont on a effacé l'existence des registres. J'étais un dissident, un penseur libre. Mon silence est le cri de tous ceux que l'on a réduits au néant pour avoir osé remettre en question l'ordre établi. Mon absence est ma présence la plus forte.

Le Greffier recule légèrement.

SPECTRE N°3 (Il s'approche du Juge, et de sa flûte brisée s'échappe un souffle invisible, une mélodie fantomatique.)

Je suis la voix de la culture que l'on a voulu anéantir, les chants que l'on a interdits, les traditions que l'on a piétinées. Ma flûte muette pleure la perte d'un héritage, la fragmentation d'une identité collective.

L'ACCUSÉ (Il se dresse, son regard intense balayant l'assemblée.)

Ils ne sont pas là pour nous accabler de culpabilité stérile. Ils sont là pour nous rappeler que l'histoire n'est pas un récit achevé, mais un dialogue incessant entre le passé et le présent. Leur silence nous met au défi de combler les lacunes de notre mémoire, d'écouter les voix que l'on a voulu faire taire.

Le plafond du tribunal s'éclaire lentement d'une lumière bleutée.

LE GREFFIER (Sa plume court fiévreusement sur le parchemin, comme s'il tentait de capturer l'essence du silence.)

Procès-verbal de la mémoire profonde : les accusateurs silencieux se présentent comme les gardiens des vérités oubliées. Leur mutisme est un appel à la vigilance, une invitation à ne jamais

cesser de chercher les fragments manquants de notre histoire commune.

La lumière dans le tribunal diminue lentement, enveloppant les spectres blanche. Leurs silences semblent emplir l'espace, invitant à une introspection collective.

L'ACCUSÉ (Se tournant vers le public avec une urgence palpable.)
N'ayez pas peur de leur silence. Écoutez attentivement. Car dans ce vide apparent résonnent les échos de toutes les souffrances passées, les avertissements pour notre présent et notre avenir.

Noir

Acte 2

Scène 1

La salle d'audience reste austère, baignée d'une lumière clinique.

LE JUGE :

J'appelle à la barre, le Roi

LE CONTRADICTEUR (se lève, s'adressant au Juge)

Maître, les mémoires des monarques ne sont-elles pas souvent embellies par la nostalgie du pouvoir perdu, filtrant les complexités d'un règne à travers le prisme sélectif du souvenir ?

LE ROI (Il est vêtu sobrement. Il fixe le dossier sur la table comme s'il s'agissait d'un corps étranger. Ses mains se crispent légèrement.)

Ce que l'histoire a retenu de moi est une façade polie, une statue équestre figée dans le bronze des victoires et des décrets. On a célébré mes conquêtes, on a loué ma sagesse politique, on a fait de moi un symbole de grandeur nationale. Mais où est passée la peur qui me tenait éveillé les nuits précédant une bataille ? Où sont les conseillers dont les avis divergents me plongeaient dans un doute paralysant ? Où sont les lettres que j'écrivais en secret à celle que j'aimais, et que les convenances m'empêchaient d'épouser ? Tout cela, les historiens l'ont jugé insignifiant, des détails personnels sans importance pour le grand récit.

(Il se lève et fait quelques pas lents dans la salle.)

Mais c'est dans ces détails que réside l'humanité. C'est dans ces fissures que l'on aperçoit l'homme derrière la couronne. On m'a réduit à une fonction, à un rouage d'une machine étatique. On a oublié que derrière chaque décision politique, il y avait un homme confronté à des choix impossibles, pesant le pour et le contre avec une angoisse viscérale.

LE CONTRADICTEUR (se lève et s'adresse au Juge)

Ainsi, Juge, en écho à une certaine tradition historiographique qui privilégie les structures aux individus, ne devons-nous pas considérer que la simplification de la figure royale, voire sa mythification, fut une nécessité téléologique pour l'émergence d'une conscience nationale ? Les aspérités de la vie privée, pour reprendre une distinction chère à certains commentateurs, ne sauraient altérer la fonction symbolique d'un souverain dans l'imaginaire collectif.

LE JUGE

Ne comprenez-vous pas la nécessité de cette simplification ? L'histoire, pour être transmise, ne doit-elle pas se concentrer sur les événements marquants, sur les figures emblématiques, au risque d'omettre les complexités individuelles ?

LE ROI (Il s'arrête et se tourne vers le Juge, une pointe d'irritation dans la voix.)

Nécessité, dites-vous ? Ou paresse intellectuelle ? Ou volonté de construire des récits édifiants, des modèles à suivre ou à rejeter, sans se soucier de la vérité profonde ? En simplifiant, on déforme. En omettant, on nie une partie de la réalité. On crée des idoles de carton-pâte ou des monstres sans nuances. Et ce faisant, on se prive de la richesse et de la complexité de l'expérience humaine.

L'ACCUSÉ (Il s'approche et observe attentivement le dossier sur la table.)

Votre Majesté soulève un point crucial. L'histoire est-elle une science objective ou une forme de narration ? Et si c'est une narration, quels sont les critères qui guident le choix des éléments à inclure et à exclure ? Qui décide quels détails sont 'importants' et lesquels ne le sont pas ?

LE ROI (Il soupire, une lassitude infinie dans le regard.)

Ce sont souvent les vainqueurs qui écrivent l'histoire, et ils ont tendance à se peindre sous un jour favorable, à justifier leurs actions, à minimiser leurs erreurs. Les vaincus, eux, sont réduits au silence, leurs perspectives ignorées, leurs souffrances minimisées. Et même lorsque l'histoire est écrite par des soi-disant « objectifs », elle est toujours filtrée par les préjugés de leur époque, par leurs propres angles morts."

(Il se dirige vers le public, comme s'il s'adressait à la postérité.)

Ne vous contentez pas des images lisses et parfaites que l'on vous présente. Cherchez les fissures, les ombres, les silences. C'est là que vous trouverez l'humanité véritable, avec ses grandeurs et ses misères. N'oubliez jamais que derrière chaque nom propre dans les livres d'histoire, il y a eu une vie complexe, riche de joies et de peines que les mots peinent à restituer.

(Il retourne à la table et pose sa main sur le dossier.)

Ce dossier est mon tombeau de papier. Mais ma véritable histoire, celle de l'homme que j'ai été, continue de résonner dans la mémoire de ceux qui ont partagé ma vie, dans les lettres que j'ai écrites, dans les traces que j'ai laissées, au-delà de ce récit officiel et réducteur.

CHŒUR (Avec une nuance de regret et de remise en question) :
Les statues ne pleurent pas... les couronnes cachent les failles.
Derrière les titres... des hommes et des femmes fragiles.
L'histoire des grands... a-t-elle effacé les petites histoires ?
Dans les silences des palais... des vérités oubliées.

Scène 2

La salle d'audience est silencieuse.

LE JUGE :

J'appelle à la barre, le Cartographe.

Le Cartographe entre, son corps voûté par le poids des années et des remords. La grande carte qu'il porte ressemble à une sépulture.

LE CONTRADICTEUR (se lève, s'adressant au Juge)

Monsieur le Cartographe, vos cartes n'étaient-elles pas avant tout des instruments de domination territoriale, des outils au service d'une organisation administrative et politique nécessaire, même si leurs conséquences sur le terrain furent parfois douloureuses ?

LE CARTOGRAPHE (Il déroule la carte sur la table avec une infinie précaution, comme s'il manipulait des reliques fragiles. Ses doigts tremblent légèrement lorsqu'ils effleurent les lignes colorées.)

J'ai passé ma vie à tracer des limites, à définir des appartenances sur des feuilles de papier. Je croyais œuvrer pour la clarté administrative, pour l'ordre géopolitique. Mais avec le recul, je vois que chaque trait de plume était potentiellement une source de division, une graine de conflit. Cette ligne sinueuse que j'ai tracée pour suivre un cours d'eau est devenue une frontière hermétique,

séparant des communautés qui partageaient la même langue, les mêmes traditions, les mêmes ancêtres enterrés de part et d'autre.

(Il sort de sa poche une lettre froissée.)

Ceci est la lettre d'une femme que j'ai rencontrée il y a des années, près d'une de ces frontières que j'avais contribué à créer. Elle me racontait comment, du jour au lendemain, elle avait été coupée de sa sœur, vivant à quelques kilomètres à vol d'oiseau mais désormais dans un autre pays, avec des lois différentes, des devises différentes, un mur invisible mais infranchissable entre elles.

LE CONTRADICTEUR (se lève et s'adresse au Juge)

En conséquence, Monsieur le Juge, en adoptant une perspective wébérienne sur la rationalisation du monde, ne peut-on arguer que le tracé de ces frontières, aussi arbitraire qu'il ait pu paraître a posteriori, répondait à une logique d'organisation étatique et de monopolisation de la violence légitime, conditions sine qua non à la consolidation de l'ordre politique, même au prix de douloureuses externalités humaines ?

LE JUGE (Son ton est plus interrogatif qu'accusateur.)

Mais n'est-ce pas le rôle des états de définir leurs territoires ? Les cartes ne sont-elles pas un outil essentiel de cette souveraineté ?

LE CARTOGRAPHE (Un sourire amer crispe ses lèvres.)

La souveraineté... un mot si abstrait pour justifier des réalités humaines si concrètes. J'ai vu des cultures pastorales ancestrales, dont les routes migratoires étaient gravées dans leur savoir depuis des millénaires, être brisées par des lignes droites et arbitraires, les condamnant à la sédentarisation forcée, à la perte de leur mode de vie, à la famine parfois.

(Il déplie une carte annotée de symboles ethniques.)

Regardez cette région. Avant l'arrivée des cartographes européens, elle était une mosaïque complexe d'alliances et de rivalités entre différents peuples, mais aussi de zones de partage et d'échanges.

Nous avons simplifié cette complexité en traçant des frontières nettes, ignorant les réalités locales, semant ainsi les graines de conflits ethniques qui perdurent encore aujourd'hui.

L'ACCUSÉ (Il s'approche et observe attentivement les cartes, son visage reflétant une profonde réflexion.)

Votre travail révèle la violence intrinsèque à l'acte de cartographier, de définir des limites, d'exclure ce qui se trouve au-delà. N'est-ce pas une forme de pouvoir immense, celui de décider qui appartient et qui n'appartient pas ?

LE CARTOGRAPHE (Ses épaules s'affaissent sous le poids du remords.)

J'étais un technicien, un exécutant. On me donnait des instructions, des coordonnées, des impératifs politiques. Mais j'aurais dû voir les conséquences humaines de mes traits de crayon. J'aurais dû entendre les voix que mes lignes allaient réduire au silence.

(Il montre une carte d'une région déchirée par la guerre, avec des zones hachurées indiquant des territoires contestés.)

Ici, chaque pointillé représente des villages détruits, des familles dispersées, des vies brisées à cause d'une dispute sur quelques kilomètres carrés, sur une ligne que j'ai peut-être tracée il y a cinquante ans sans imaginer le sang qu'elle allait engendrer.

LE GREFFIER (Il prend des notes lentement, sa plume hésitante.)

Le témoignage met en lumière la responsabilité du cartographe face aux conséquences humaines de son travail, la dimension éthique de la représentation géographique.

LE CARTOGRAPHE (Il caresse la grande carte du monde.)

Cette carte n'est pas un simple atlas. C'est un palimpseste de souffrances, un témoignage silencieux de notre incapacité à vivre ensemble sans ériger des murs, sans tracer des lignes qui divisent et qui blessent.

CHŒUR

Des lignes sur le papier... des vies brisées sur le terrain.
Les frontières invisibles... dressent des murs de haine.
Combien de déracinements... au nom de la souveraineté ?
Le sang a-t-il tracé... nos cartes du monde ?

Scène 3

La salle d'audience est baignée d'une lumière douce, créant une atmosphère intime et recueillie.

LE JUGE :

J'appelle à la barre, l'Archiviste.

L'Archiviste entre, ses mouvements lents et précautionneux trahissant un profond respect pour les vestiges du passé. Ses yeux derrière ses lunettes épaisses brillent d'une flamme intérieure.

LE CONTRADICTEUR (se lève et s'adresse au Juge)

Archiviste, le passé que vous exhumez n'est-il pas inévitablement fragmenté et subjectif, dépendant des hasards de la conservation et des filtres de ceux qui ont produit ces vestiges ? Peut-on réellement reconstruire une vérité objective à partir de ces bribes isolées ?

L'ARCHIVISTE (Il caresse la couverture usée d'un journal intime.)

Je ne suis pas seulement un gardien de papiers jaunis et d'encre fanée. Je suis un confident des silences, un interprète des non-dits. Ce journal appartenait à une femme qui a vécu sous un régime totalitaire. Ses mots, griffonnés à la hâte dans la clandestinité, révèlent la peur constante, le désir de liberté étouffé, mais aussi une incroyable force de résistance intérieure. En lisant entre les

lignes, je ressens son angoisse, son espoir fragile. Ces silences qu'elle a dû observer, je les entends encore résonner dans ces pages.

(Il ouvre délicatement une boîte contenant des lettres liées par un ruban défraîchi.)

Ces lettres sont celles d'un couple séparé par la guerre. Leurs mots, chargés d'amour et d'inquiétude, témoignent de la brutalité des conflits qui brisent des vies et des liens. En les lisant, je deviens le dépositaire de leur intimité, de leurs espoirs brisés. Leur silence, celui de la séparation et de l'absence, me hante parfois la nuit.

LE CONTRADICTEUR (se lève et s'adresse au Juge)

Dès lors, Monsieur le Juge, en gardant à l'esprit le fameux adage selon lequel l'histoire est écrite par les vainqueurs, ne devons-nous pas aborder avec une prudence épistémologique ces "secrets enfouis" ? Leur exhumation, motivée par une louable intention de justice mémorielle, ne risque-t-elle pas de succomber à une forme de présentisme, jugeant le passé à l'aune de nos catégories morales actuelles ?

LE JUGE (Il observe l'Archiviste avec une nouvelle compréhension)

Votre travail semble dépasser la simple collecte et la conservation. Y a-t-il une dimension personnelle dans votre engagement ?

L'ARCHIVISTE (Il serre contre lui un petit cahier noirci par le temps.)

Ces oubliés sont devenus une partie de moi. Leurs histoires, leurs souffrances, leurs espoirs... ils vivent à travers mes recherches. Je me sens investi d'une mission : leur redonner une voix, même tardivement. C'est une forme de réparation, une tentative de combler le vide laissé par leur effacement.

(Il montre la photographie d'un groupe de personnes souriantes, barrée d'une croix rouge.)

Ces visages... ils ont été victimes d'une épuration ethnique. Leurs noms ont été rayés des registres, leurs communautés dispersées. En retrouvant leurs photos, leurs témoignages fragmentaires,

j'essaie de reconstituer leur humanité niée, de lutter contre l'indifférence qui a permis leur anéantissement.

L'ACCUSÉ (Il s'approche de l'Archiviste avec un profond respect.)

Votre quête de vérité dans les silences n'est-elle pas une métaphore de notre propre rapport à l'histoire ? Ne cherchons-nous pas tous, d'une manière ou d'une autre, à donner un sens aux fragments du passé qui nous sont parvenus ?

L'ARCHIVISTE

L'histoire n'est pas seulement une affaire de faits et de dates. C'est une affaire d'êtres humains, avec leurs joies, leurs peines, leurs luttes. En ignorant les silences, en effaçant des pans entiers du passé, nous nous amputons d'une partie de nous-mêmes. Mon travail est une tentative de guérison, une recherche de complétude.

LE GREFFIER (Il note avec une émotion palpable.)

Le témoignage révèle la dimension profondément humaine et psychologique du travail de l'archiviste, son rôle de passeur de mémoire et de réparateur de l'oubli.

L'ARCHIVISTE (Il repose le cahier noir avec un geste tendre.)

Dans ces silences, il y a des cris étouffés, des espoirs tenaces, des leçons cruciales pour notre présent. Mon devoir est de tendre l'oreille, d'ouvrir les yeux, de déchiffrer les murmures du passé pour que l'avenir soit plus éclairé.

CHŒUR

Dans la poussière des archives... des étincelles de vérité.

Redonner une voix... à ceux que l'on a réduits au silence.

Les fragments du passé... peuvent-ils éclairer notre chemin ?

La mémoire retrouvée... une promesse d'avenir ?

Scène 4

La salle d'audience se transforme : des tentures aux couleurs chatoyantes, brodées de scènes de la vie quotidienne à travers les âges, tapissent les murs. Des instruments de musique du monde entier sont disposés çà et là. Une douce lumière ambrée baigne la scène.

LE JUGE :

J'appelle à la barre, le Conteur.

Le Conteur entre, son visage rayonnant de sagesse et de malice. Il porte un vêtement ample orné de symboles et s'assoit au centre sur un coussin brodé.

LE CONTRADICTEUR (se lève, s'adressant au Juge)

Conteur, les "histoires parallèles" ne risquent-elles pas de diluer la compréhension des événements majeurs qui ont structuré le cours de l'histoire ? En accordant la même importance à toutes les voix, ne perd-on pas de vue les forces et les décisions qui ont réellement façonné le monde tel qu'il est ?

LE CONTEUR (Sa voix est chaude et captivante.)

L'histoire que l'on nous sert à grand renfort de dates et de noms illustres n'est qu'une mélodie partielle, jouée par un orchestre dont on a délibérément exclu de nombreux instruments. Elle résonne des fanfares des victoires et des élégies des défaites royales, mais elle étouffe le chant polyphonique des vies ordinaires, le murmure constant des existences qui, pourtant, constituent la véritable étoffe du temps. Je suis le gardien de ces silences éloquents, le rapsode des récits oubliés, celui qui tend l'oreille aux échos du passé que l'histoire officielle a préféré ignorer.

(Il prend une vieille flûte de bambou et en joue une mélodie douce et introspective.)

Écoutez le souffle des femmes qui ont façonné le tissu social, génération après génération, dans l'ombre des foyers et des champs. Leurs luttes pour l'émancipation, leurs savoirs transmis de mère en fille, leur résilience face à l'adversité... autant de chapitres essentiels de l'histoire humaine rarement ouverts dans les bibliothèques savantes. Leur silence n'est pas une absence de voix, mais une langue de gestes précis, de chants de travail, de sagesses populaires qui ont nourri l'âme du monde.

(Il prend un luth à long manche et en pince des accords mélancoliques.)

Entendez le pas des peuples nomades, dont la richesse ne se mesure pas en possessions fixes mais en liens avec la terre et en liberté de mouvement. Leurs cosmogonies, leurs traditions orales, leur connaissance intime des écosystèmes... un savoir précieux souvent balayé par le rouleau compresseur des empires sédentaires. Leur histoire, inscrite dans les dunes et les étoiles, attend toujours d'être pleinement déchiffrée.

LE CONTRADICTEUR (se lève et s'adresse au Juge)

Par conséquent, Monsieur le Juge, en nous souvenant des mises en garde de certains penseurs contre les dangers d'une "histoire éclatée", ne devons-nous pas reconnaître la nécessité d'un récit dominant, même imparfait, pour assurer une cohésion sociale minimale ? La prolifération des "histoires parallèles", aussi séduisante soit-elle intellectuellement, ne pourrait-elle pas conduire à une fragmentation narrative paralysante ?

LE JUGE (Son visage est attentif.)

Votre entreprise de réhabilitation des récits marginaux est noble, certes. Mais comment intégrer ces innombrables perspectives dans une compréhension cohérente du passé ? Ne risque-t-on pas de sombrer dans un relativisme historique paralysant ?

LE CONTEUR (Il sourit.)

La cohérence imposée n'est-elle pas souvent une forme de totalitarisme narratif ? La richesse du passé réside précisément dans sa polyphonie, dans la coexistence de multiples vérités, parfois contradictoires. Mon rôle n'est pas d'effacer le récit dominant, mais de le déconstruire, de révéler ses angles morts, ses silences coupables. En écoutant les voix dissonantes, nous n'abolissons pas la possibilité d'une compréhension, nous l'enrichissons, nous la rendons plus complexe et donc plus fidèle à la réalité humaine.

L'ACCUSÉ (Il s'approche du Conteur, fasciné.)

Vous êtes donc un déconstructeur de mythes, un révélateur des oublis volontaires ?

LE CONTEUR (Il sort de sa besace une petite figurine sculptée dans du bois.)

Je suis un sculpteur de mémoire. Je prends les fragments épars, les silences chargés de sens, les bribes d'histoires que l'histoire officielle a rejetées comme insignifiantes, et j'essaie de leur redonner une forme, une voix. Regardez cette figurine : elle représente un artisan dont le génie créatif a permis l'édification d'un monument célébré par tous. Son nom n'a jamais été retenu par les chroniqueurs, mais son esprit vit dans chaque pierre. Son histoire parallèle est aussi essentielle à la compréhension de ce monument que celle du commanditaire ou de l'architecte.

C'est l'histoire d'une révolte populaire, présentée dans les manuels comme une simple émeute, mais qui révèle, à travers les lettres et les chants des participants, une quête profonde de justice et de dignité.

LE GREFFIER (Il écrit avec une conviction croissante.)

Le témoignage souligne la nécessité d'une approche polyphonique de l'histoire, intégrant les récits des groupes marginalisés et des individus invisibilisés.

LE CONTEUR (Il prend un tambourin et bat un rythme lent.)

Ne craignez pas la complexité du passé. Accueillez la multitude des voix qui l'ont façonné. Car c'est dans cette diversité, dans cette confrontation des perspectives, que réside la possibilité d'une compréhension plus juste et plus humaine de notre voyage collectif.

(Il conclut sa narration en chantant une mélodie plaintive dans une langue oubliée, dont la tristesse et la beauté emplissent l'espace)

Heya-ho, mana-wi, atah-naga... (Voix off: Esprit ancien, terre sacrée, notre chemin...) Shanti-yo, wakan-da, lila-ho... (Voix off : Chant sacré, grand esprit, souffle perdu...) Nima-kay, oka-shi, waya-ho... (Voix off : Notre voix, esprit silencieux, écho lointain...)

CHŒUR (Reprenant et amplifiant la mélodie)

Les chants oubliés... les histoires tues...

Dans le tissage du temps... des fils invisibles.

L'histoire n'est pas qu'une... mais une multitude de voix.

Écoutons la symphonie... des existences parallèles.

Scène 5

La salle d'audience est dépouillée, presque clinique.

LE JUGE :

J'appelle à la barre, le Réfugié.

Une lumière crue et implacable révèle la fatigue et la vulnérabilité du Réfugié. Il serre contre lui sa boîte en métal, seul vestige tangible d'un passé englouti. Son regard oscille entre une méfiance instinctive et une profonde lassitude.

LE CONTRADICTEUR (se lève et s'adresse au Juge)

Réfugié, votre expérience, aussi douloureuse soit-elle, n'est-elle pas un cas parmi tant d'autres dans le grand tumulte de l'histoire ? Si chaque souffrance individuelle devait être placée au même niveau d'importance, ne risquerions-nous pas de perdre toute perspective globale sur les mouvements historiques ?

LE RÉFUGIÉ (Sa voix est un filet rauque, portant les échos de langues perdues et de dialectes appris dans l'urgence de la survie. Les mots se cherchent parfois, hésitent, comme des oiseaux blessés.)

On me demande qui je suis. C'est une question simple pour vous, n'est-ce pas ? Un nom, une nationalité, une histoire inscrite sur des papiers. Pour moi... c'est une énigme que je tente de résoudre chaque matin au réveil, face au reflet étranger que me renvoie le miroir. Mon nom d'avant... il sonne comme une mélodie lointaine, presque irréaliste. Les noms qu'on m'a donnés ensuite sont des étiquettes provisoires, des masques que je porte pour traverser les frontières, pour obtenir un peu de pain, un regard qui ne soit pas empreint de suspicion.

(Il ouvre la boîte en métal avec une lenteur douloureuse, comme si chaque objet était un fragment de son âme brisée.)

Cette poignée de terre... elle sent le thym et la poussière des chemins de mon enfance. Elle contient la mémoire des rires, des deuils, des saisons qui se succédaient dans un rythme immuable. Maintenant... cette terre est loin, inaccessible, un paradis perdu dont je ne sais même plus si les couleurs sont réelles ou embellies par la nostalgie. Cette photographie... des visages flous, des sourires éteints. Ma famille ? Des voisins ? Des inconnus croisés sur une route avant l'apocalypse ? Ma mémoire est une mosaïque lacunaire, où les souvenirs se confondent et s'estompent.

(Il sort le passeport périmé, ses bords effilochés.)

Ce papier... il disait que j'étais « citoyen de... ». Une identité tracée sur une carte, des frontières que je n'avais pas choisies. Ce pays n'existe plus, emporté par la folie des hommes. Ce nom... est-ce encore le mien ? Il ne vibre plus en moi. Je suis devenu un fantôme de cette identité révolue.

LE CONTRADICTEUR (se lève et s'adresse au Juge)

Dans cette perspective, Monsieur le Juge, en nous référant aux théories des migrations et des dynamiques de population, ne faut-il pas considérer les déplacements comme des phénomènes structurels inhérents aux grands bouleversements historiques ? Si la compassion individuelle est légitime, une approche purement victimaire ne risque-t-elle pas d'occulter les forces socio-économiques et politiques plus larges en jeu ?

LE JUGE (Son regard est empreint d'une profonde empathie, mais aussi d'une volonté de comprendre la complexité de cette perte.)

Dans ce processus de déracinement, qu'est-ce qui constitue encore votre 'vous' ? Qu'est-ce qui persiste au-delà des noms et des lieux perdus ?

LE RÉFUGIÉ (Un long silence précède sa réponse. Son regard se perd dans une introspection douloureuse.)

Des bribes... des sensations. Le souvenir du vent chaud sur mon visage, le goût amer d'une herbe, la mélodie d'une berceuse que ma mère chantait. Des émotions brutes... la peur, la tristesse, une rage sourde contre l'injustice. Et une obstination... une ténacité animale à vouloir survivre, à ne pas laisser s'éteindre complètement la flamme de ce qui fut. Mais « qui » est ce « je » qui survit ? Est-ce encore l'enfant qui courait dans les champs ? L'amant qui murmurait des promesses sous les étoiles ? L'artisan fier de son travail ?

(Il serre la boîte contre sa poitrine.)

Peut-être que l'identité n'est pas une chose fixe, inscrite sur des papiers ou ancrée dans un lieu. Peut-être que c'est un flux, une adaptation constante, une tentative désespérée de recoller les morceaux brisés. Mais avec quelles colles ? Avec quels souvenirs intacts ?

L'ACCUSÉ (Il s'approche lentement.)

Votre expérience n'est-elle pas une mise en abyme de la fragilité de toute identité collective ? Les nations, les cultures... ne sont-elles pas elles aussi des constructions fragiles, susceptibles d'être balayées par les vents de l'histoire, laissant derrière elles des individus errants, en quête de nouvelles appartenances ?

LE RÉFUGIÉ (Ses yeux se fixent sur l'Accusé avec une lucidité douloureuse.)

Nous sommes les symptômes visibles des fractures de l'histoire. Les lignes que vous tracez sur les cartes, les idéologies que vous érigez en dogmes... elles ont des conséquences sur des corps et des âmes. Nous sommes la chair meurtrie de vos grands récits. Et dans notre perte, il y a un avertissement : rien n'est éternel, rien n'est acquis. L'identité est un fragile équilibre, constamment menacé.

LE GREFFIER (Sa plume court sur le parchemin.)

Le témoignage révèle la déconstruction existentielle de l'identité par le déracinement, la quête désespérée de reconstruction d'un 'soi' fragmenté.

LE RÉFUGIÉ (Il regarde l'assemblée avec une intensité douloureuse.)

Ne nous voyez pas seulement comme des victimes. Voyez en nous la fragilité de votre propre humanité. Car ce qui nous arrive aujourd'hui peut vous arriver demain. La perte d'un foyer, d'une langue, d'une identité... c'est une blessure profonde qui met en question le sens même de l'existence. Et la seule chose qui nous maintient encore debout, c'est l'espoir ténu de retrouver un jour un lieu où nos fragments pourront enfin se rassembler pour former à nouveau un « nous ».

CHŒUR

L'arrachement... la perte des racines.

Une identité fragmentée... en quête de sens.

Combien d'exils... au nom de l'histoire ?

L'espoir fragile... d'un nouveau commencement.

Scène 6

La salle d'audience est plongée dans une pénombre suggestive. Des projections d'arbres généalogiques labyrinthiques se meuvent lentement sur les murs, leurs branches s'étendant comme des racines souterraines. Des murmures indistincts, des bribes de langues anciennes, emplissent l'espace.

LE JUGE :

J'appelle à la barre, le Généalogiste.

Le Généalogiste entre, son visage ascétique illuminé par une faible lumière. Il porte sur lui un lourd livre relié.

LE CONTRADICTEUR (se lève et s'adresse au Juge)

Généalogiste, les traumatismes que vous décrivez ne sont-ils pas des interprétations psychologiques modernes appliquées au passé, risquant d'imposer une grille de lecture contemporaine à des époques et des mentalités différentes ? Ne surestime-t-on pas l'impact des "cicatrices invisibles" au détriment de la capacité de résilience humaine ?

LE GÉNÉALOGISTE (Sa voix est grave et profonde, portant en elle le poids des générations.)

Nous sommes les héritiers silencieux des drames qui ont précédé notre naissance. Des souffrances muettes, des deuils inexpliqués, des peurs ancestrales se nichent au plus profond de notre être, façonnant nos existences à notre insu. Ces cicatrices invisibles, transmises à travers le temps comme des gènes émotionnels, hantent nos relations, nos choix, notre rapport au monde. Je suis

celui qui déchiffre ces palimpsestes de l'âme, qui met en lumière les fantômes du passé qui dansent encore dans nos veines.

(Il ouvre le livre avec une lenteur rituelle.)

Regardez ces ombres. Ce sont les échos de ceux qui n'ont pas pu pleurer leurs morts, de ceux dont la vérité a été étouffée, de ceux dont la dignité a été bafouée. Leur douleur n'a pas disparu ; elle s'est métamorphosée en angoisse diffuse chez leurs descendants, en une incapacité à faire confiance, en une mélancolie sans cause apparente.

LE CONTRADICTEUR (se lève et s'adresse au Juge)

De ce fait, Monsieur le Juge, en considérant les travaux de certains courants de la psychologie historique, ne devons-nous pas nous interroger sur la validité universelle et transhistorique de la notion de "traumatisme transgénérationnel" ? Ne risque-t-on pas de projeter des catégories psychologiques contemporaines sur des modes de pensée et des structures familiales radicalement différents ?

LE JUGE (Son regard est intense.)

Comment ces traumatismes, qui n'ont pas été directement vécus, peuvent-ils avoir un impact si profond sur les générations suivantes ?

LE GÉNÉALOGISTE (Il trace lentement une ligne imaginaire dans l'air.)

Le traumatisme laisse des empreintes épigénétiques, des modifications subtiles dans notre biologie qui se transmettent. Mais il y a aussi le poids des silences familiaux, les histoires que l'on ne raconte pas, les secrets honteux qui créent des zones d'ombre dans l'inconscient collectif familial. Ces non-dits sont des poisons lents qui minent les relations et perpétuent la souffrance.

(Il prend une photographie d'une femme au regard absent.)

Cette femme a survécu à un génocide. Elle n'en a jamais parlé à ses enfants, voulant les protéger. Mais son silence était une

forteresse de douleur, et ses enfants ont grandi avec un sentiment inexplicable de perte, une angoisse diffuse qui les a empêchés de s'épanouir pleinement.

L'ACCUSÉ (Il s'approche du Généalogiste.)

Votre travail n'est-il pas une tentative de briser ce cycle de transmission, de libérer les générations futures du poids du passé ?

LE GÉNÉALOGISTE (Il hoche la tête avec une gravité solennelle.)

Pour guérir, il faut d'abord reconnaître la blessure, même si elle est invisible, même si elle remonte à des générations. Il faut nommer les silences, exhumer les secrets, accepter la douleur héritée. C'est un processus lent et douloureux, mais essentiel pour retrouver une forme de liberté.

(Il montre un objet brisé, recollé avec des fils dorés.)

Ceci est un symbole de la mémoire restaurée. Les fractures du passé ne disparaissent jamais complètement, mais elles peuvent être reconnues, acceptées, et même transformées en une source de force et de compréhension.

LE GREFFIER (Sa plume trace les mots avec gravité.)

Le témoignage révèle la complexité de l'héritage transgénérationnel et la nécessité d'une archéologie de l'âme pour comprendre les racines profondes de nos souffrances.

LE GÉNÉALOGISTE (Il referme le livre noir.)

Nous sommes tous des nœuds dans la vaste tapisserie de l'histoire familiale. En comprenant les fils qui nous relient au passé, aux joies et aux douleurs de ceux qui nous ont précédés, nous pouvons mieux comprendre qui nous sommes et tracer un chemin plus lumineux pour l'avenir.

CHŒUR

Les blessures invisibles... transmises à travers les âges.
Le silence des ancêtres... hante nos présents.
Briser le cycle... de la souffrance héritée.
Reconnaître les ombres... pour avancer vers la lumière.

Scène 7

La salle d'audience est plongée dans une obscurité presque complète, seul un faible halo de lumière provenant d'une fenêtre haute et lointaine éclaire le Juge, immobile à sa table.

LE JUGE (Sa voix est un murmure lent et méditatif.)

Ce tribunal de la mémoire... n'a-t-il pas été, en réalité, le théâtre de mon propre jugement ? Ai-je cherché à démêler les fils complexes de l'histoire sans réaliser que mes propres mains étaient elles aussi tissées de ces mêmes fils, de ces mêmes contradictions ? La justice que j'ai tenté d'incarner, n'était-elle pas inévitablement colorée par les nuances de mon propre héritage, par les silences et les échos qui résonnent dans les fondations de mon être ?

(Il prend la photographie de son grand-père, l'uniforme dans l'ombre prenant une dimension plus inquiétante.)

Cet homme... dont le nom a été gravé dans le marbre de l'histoire nationale, mais dont les actions murmurées dans le secret des familles évoquent une part d'ombre, une violence peut être nécessaire aux yeux de son temps, mais impardonnable selon d'autres critères. Ai-je, en jugeant les figures du passé, cherché inconsciemment à absoudre ou à condamner une part de moi-même, à résoudre la tension entre la fierté de l'héritage et la conscience morale ?"

(Il ouvre la lettre de sa grand-mère.)

Elle, dont l'esprit épris de liberté a été brisé par la brutalité idéologique, dont les rêves ont été réduits en poussière par la machine de l'histoire. Son silence forcé, la perte de sa voix... n'ont-ils pas guidé mon oreille vers les témoignages des opprimés, des

victimes réduites au silence à travers les âges ? Ma quête de justice n'était-elle pas, en partie, une tentative de rendre hommage à son sacrifice, de réparer une injustice ancestrale ?

LE CONTRADICTEUR (s'adresse au Juge)

Ainsi, Monsieur le juge, votre honnête introspection ne confirme-t-elle pas la nature fondamentalement interprétative, voire herméneutique, de toute tentative de "juger" l'histoire ? Dès lors, la quête d'une justice rétrospective absolue ne s'avère-t-elle pas illusoire, nous invitant plutôt à une compréhension contextuelle des actions passées, aussi choquantes soient-elles à nos yeux ?

L'ACCUSÉ (Sa voix émerge doucement de l'ombre.)

Maître, la justice humaine n'est-elle pas condamnée à être une interprétation, une tentative de donner un sens à un passé toujours fuyant, toujours sujet à réévaluation ? Nous ne sommes pas des dieux impartiaux, mais des êtres humains pris dans le flux du temps, avec nos propres filtres, nos propres blessures.

LE JUGE (Il se lève lentement, sa silhouette se détachant faiblement dans la pénombre.)

C'est la vérité vertigineuse qui m'étreint. Nous jugeons l'histoire avec les outils du présent, avec nos valeurs actuelles, sans toujours comprendre la complexité des contextes passés, les logiques parfois implacables qui ont guidé les actions. Et dans ce jugement, notre propre histoire, nos propres héritages, agissent comme des prismes déformants, colorant notre perception de la vérité.

(Il s'approche lentement des arbres généalogiques.)

Ces branches brisées, ces noms effacés... ils ne sont pas seulement les symboles des tragédies individuelles. Ils représentent les fractures de nos sociétés, les traumatismes collectifs qui se transmettent et qui continuent d'influencer nos institutions, nos lois, notre conception même de la justice. En jugeant l'histoire, ne jugeons-nous pas aussi les fondations fragiles sur lesquelles nos propres sociétés sont construites ?

LE GREFFIER (Sa voix, émanant de l'ombre, porte une résonance philosophique.)

Maître, votre introspection soulève une question fondamentale : la justice peut-elle véritablement guérir les blessures de l'histoire, ou n'est-elle qu'une tentative imparfaite de les contenir, de leur donner un sens dans le présent ?

LE JUGE (Il se tourne vers l'espace où se tenait l'assemblée, sa voix portant une gravité nouvelle.)

Ce procès n'a pas seulement été une enquête sur le passé. Il a été une mise à l'épreuve de notre capacité à comprendre, à pardonner, à apprendre des erreurs de l'histoire sans être aveuglés par nos propres préjugés. Et la conclusion qui s'impose à moi est humble et troublante : la justice humaine est une entreprise fragile, toujours menacée par la subjectivité, par le poids du passé non résolu. Notre véritable tâche n'est peut-être pas de rendre un jugement définitif sur l'histoire, mais d'ouvrir un dialogue continu avec elle, d'écouter ses murmures, de reconnaître nos propres liens avec ses tragédies, afin de construire un avenir plus juste et plus éclairé.

CHŒUR

Le juge jugé... l'histoire nous regarde.

Nos filtres... nos héritages... colorent nos jugements.

La justice humaine... une quête infinie.

Dans le miroir du passé... notre présent se révèle.

Un silence profond emplit la salle, laissant résonner les paroles du chœur dans l'obscurité.

Scène 8

La salle d'audience est plongée dans une obscurité douce et enveloppante, favorisant l'introspection. Le Juge est immobile au centre, comme un pivot autour duquel gravitent les présences spectrales des accusés silencieux, chacun auréolé d'une faible lumière. Des murmures ténus, comme des échos lointains de souffrances passées, flottent dans l'air. Un silence méditatif invite à une écoute intérieure.

LE JUGE (Sa voix est grave.)

Nous voici au seuil d'une conclusion, mais pouvons-nous réellement conclure face à un passé qui continue de nous hanter, de modeler notre présent ? Les silences que nous avons écoutés, les fragments de vérité que nous avons recueillis... nous confrontent à la fragilité de nos jugements, à la relativité de nos perspectives. Quelle justice pouvons-nous rendre à ceux qui ne sont plus, à ceux dont les souffrances ont traversé les âges et se sont inscrites dans la chair de leurs descendants ? Une condamnation serait-elle une vaine tentative de réécrire ce qui fut ? Une absolution, un dangereux oubli ?

(Il se tourne vers les accusés silencieux, cherchant une réponse dans leur mutisme éloquent.)

Vos présences spectrales sont une accusation en soi, le témoignage irréfutable de ce qui a été nié, de ce qui a été perdu. Mais votre silence appelle-t-il à la vengeance, à une justice punitive ? Ou bien est-ce un appel plus profond à la reconnaissance, à la compréhension, à une mémoire active qui nous prémunisse contre la répétition des erreurs ?

L'ACCUSÉ (S'avançant lentement.)

La justice ne saurait se réduire à une simple balance de fautes et de sanctions face à l'histoire. Le passé est un fleuve impétueux, impossible à remonter pour y infliger des peines. Notre tâche est plutôt d'en sonder les courants profonds, d'identifier les sources de la violence et de l'oppression, afin d'assécher ces sources dans

notre présent. La véritable justice est préventive, éducative, transformatrice.

LE CONTEUR DES HISTOIRES PARALLÈLES (Sa voix mélodieuse s'élève alors.)

L'histoire officielle est une tapisserie dont on a coupé de nombreux fils, laissant des vides et des distorsions. La justice exige de retrouver ces fils épars, de tisser une narration plus complexe et inclusive, où les voix des marginaux, des oubliés, des vaincus, trouvent enfin leur place. Ce n'est qu'en embrassant la polyphonie du passé que nous pourrions aspirer à une compréhension plus juste du présent.

LE GÉNÉALOGISTE DES CICATRICES INVISIBLES(Sa voix grave se fait entendre.)

Les traumatismes du passé ne s'évanouissent pas avec le temps ; ils se transmettent, silencieusement, de génération en génération, modelant nos psychés et nos sociétés. La justice ne peut ignorer cet héritage invisible. Elle doit encourager la prise de conscience de ces blessures, offrir des espaces de guérison et de réparation, afin de libérer les générations futures du poids des souffrances non dites.

LE RÉFUGIÉ DES IDENTITÉS FRAGMENTÉES (Sa voix hésitante, mais portant une force intérieure.)

On nous a arraché nos racines, nos noms, nos appartenances. La justice ne consiste pas à nous rendre illusoirement ce qui a été perdu, mais à reconnaître la dignité de chaque être humain, quel que soit son origine ou son parcours. Elle exige la construction de sociétés accueillantes et inclusives, où la diversité est une richesse et non une source d'exclusion.

LE CARTOGRAPHE DES FRONTIÈRES EFFACÉES

Les lignes que j'ai tracées sur des cartes ont créé des divisions et des conflits. La justice exige une réflexion critique sur la nature

arbitraire de ces frontières, une ouverture à la mobilité, aux échanges, à la reconnaissance de notre humanité partagée au-delà des territoires.

L'ARCHIVISTE DES SECRETS ENFOUIS (Sa voix est presque un murmure.)

La vérité est un trésor fragile, souvent dissimulé par les puissants. La justice exige une quête inlassable de cette vérité, la préservation des mémoires alternatives, la confrontation aux mensonges et aux omissions. Sans une reconnaissance honnête du passé, aucune réconciliation véritable n'est possible.

LE ROI DÉPOSSÉDÉ (Sa voix lasse est déterminée.)

L'histoire officielle est une construction narrative, souvent au service des vainqueurs. La justice exige une déconstruction critique de ces récits, une reconnaissance des ambiguïtés et des contradictions, une humilité face à la complexité des motivations humaines à travers le temps.

LE JUGE (Se levant lentement, sa silhouette se détache dans la pénombre.)

Alors, quel est le verdict que nous devons prononcer ? Peut-être n'est-ce pas un jugement sur le passé, mais un engagement pour l'avenir. Un engagement à écouter attentivement les silences, à embrasser la pluralité des récits, à guérir les blessures invisibles, à construire des ponts au-delà des divisions, à rechercher inlassablement la vérité et à cultiver une humilité face à la complexité de l'histoire humaine.

(Il se tourne vers le public, son regard intense et porteur d'une responsabilité collective.)

Le procès de nos origines ne s'achève pas ici. Il se poursuit dans nos consciences, dans nos actions, dans notre capacité à transformer l'héritage du passé en un avenir de justice et de compréhension. Le silence des accusateurs n'est pas une fin, mais un appel vibrant à notre vigilance et à notre humanité.

Un silence profond emplit la salle, laissant une résonance durable des paroles échangées et invitant à une réflexion personnelle et collective.

Scène Finale

La salle d'audience est baignée d'une lumière douce et changeante, oscillant entre des teintes chaudes et froides, symbolisant la complexité et la fluidité de la mémoire. Le Juge et l'Accusé se tiennent au centre.

LE JUGE (Sa voix est profonde et résonnante.)

Ce tribunal éphémère, érigé dans l'espace liminal entre le passé et le présent, n'a pas prétendu détenir la vérité absolue. Nous n'avons pas cherché à graver dans le marbre un verdict définitif sur la complexité des âges. Notre quête a été plus humble, plus essentielle : tendre l'oreille aux silences chargés de sens, déchiffrer les fragments épars des récits occultés, reconnaître la part d'ombre inhérente à toute histoire humaine.

L'ACCUSÉ (Son regard embrasse l'espace vide.)

La mémoire n'est pas un sanctuaire immobile où l'on vénère des reliques intactes. Elle est un champ de bataille incessant, où les interprétations s'affrontent, où les oublis tentent d'effacer les douleurs. Notre responsabilité, en tant qu'héritiers de ce champ de ruines émotionnelles, est de devenir des archéologues de l'âme collective, exhument les vérités enfouies avec lucidité et respect.

LE JUGE (Il s'avance lentement.)

Nous sommes les maillons d'une chaîne invisible, reliant les souffrances d'hier aux espoirs de demain. Ignorer les cicatrices du passé, c'est condamner les générations futures à les porter à leur tour. Notre acte de justice le plus fondamental est peut-être de

briser le cycle de la transmission inconsciente, de nommer les traumatismes, de favoriser la guérison par la reconnaissance et le dialogue.

Un murmure plus intense traverse la salle, comme si les voix des témoins approuvaient silencieusement.

L'ACCUSÉ

Le véritable enjeu de ce procès n'est pas de distribuer des blâmes rétrospectifs, mais d'éveiller une conscience critique face aux mécanismes d'oppression et d'exclusion qui persistent sous des formes nouvelles. L'histoire n'est pas une fatalité, mais un réservoir d'enseignements, une boussole fragile pour orienter nos actions présentes.

LE JUGE (Il croise le regard de l'Accusé.)

Le silence n'est plus synonyme d'oubli, mais d'une écoute plus attentive aux murmures de la conscience humaine. L'écho des injustices passées doit résonner comme un avertissement constant, nous incitant à construire des sociétés plus équitables, fondées sur l'empathie et le respect de la dignité de chaque être humain.

L'ACCUSÉ

Notre tâche ne s'arrête pas à la contemplation du passé. Elle exige un engagement actif dans le présent, une remise en question des structures de pouvoir qui perpétuent les inégalités, une solidarité sans faille avec ceux qui sont aujourd'hui les héritiers des silences et des souffrances.

LE JUGE (Il se tourne lentement vers le public.)

Ce tribunal s'est dissous, mais le procès de nos origines continue dans le sanctuaire de chaque conscience. La mémoire n'est pas un fardeau à porter seul, mais un héritage à partager, à interroger, à transformer. L'écho des silences passés nous appelle à devenir les

artisans d'un avenir où la justice ne soit plus une aspiration lointaine, mais une réalité tangible.

L'ACCUSÉ

N'oublions jamais que le silence des victimes n'est pas leur absence, mais notre échec à les entendre. Que leur mémoire devienne notre boussole, guidant nos pas vers un monde où la dignité humaine est enfin inaliénable.

CHŒUR

Les silences parlent... si nous savons écouter.

La mémoire est un écho... qui ne s'éteint jamais.

Notre humanité... la mesure de notre justice.

Le procès continue... en chacun de nous.

LE JUGE & L'ACCUSÉ (à l'unisson)

L'écho persiste... et notre humanité est notre verdict.

La lumière diminue très lentement.

NOIR

Ce texte est offert gracieusement à la lecture.

Avant toute exploitation

publique, professionnelle ou amateur,

vous devez obtenir l'autorisation de la SACD : www.sacd.fr

Pour toutes questions, contactez-moi par mail :

frndzeric@gmail.com

ANNEXES

Fiche Personnages

Le Juge :

Âge apparent : Indéterminé, suggérant une sagesse atemporelle.

Caractère : Austère, réfléchi, d'une patience infinie. Son regard profond révèle une méditation constante sur la nature de la justice et de la vérité. Il n'est pas animé par la colère ou le désir de punir, mais par une quête rigoureuse de compréhension. Sa voix est posée, mais porte le poids des innombrables jugements qu'il a médités. Il agit comme un catalyseur d'introspection pour l'assemblée.

Fonction : Il préside ce tribunal singulier de la mémoire, guidant l'enquête sur les mécanismes de l'Histoire. Son rôle est d'amener les témoins à révéler les complexités et les silences du passé.

L'Accusé :

Âge apparent : Variable, se manifestant parfois comme jeune et impétueux, parfois vieux et las, reflétant les différentes époques qu'il incarne.

Caractère : Complexe, contradictoire, souvent ambivalent. Il peut être à la fois défiant et suppliant, arrogant et vulnérable. Il porte en lui les traces de toutes les interprétations possibles de l'Histoire, se présentant comme un champ de bataille de mémoires conflictuelles. Il est conscient de sa nature composite et de la subjectivité des jugements portés sur lui.

Fonction : Il représente l'Histoire elle-même, dans sa pluralité et ses contradictions. Il confronte les témoins à la complexité du passé et met en lumière la difficulté d'un jugement univoque.

Témoins Allégoriques :

Le Roi Dépossédé :

Âge apparent : Mûr, portant les stigmates du pouvoir et de la perte.

Caractère : Lucide, désabusé, mais avec une pointe de nostalgie. Il a connu la grandeur et la chute, et a pris conscience de la simplification et de la subjectivité des récits historiques centrés sur les figures dominantes. Il regrette l'effacement de l'humanité derrière la fonction.

Fonction : Il témoigne de la manière dont l'histoire officielle tend à magnifier ou à caricaturer les figures de pouvoir, en omettant les complexités et les nuances individuelles.

Le Cartographe des Frontières Effacées :

Âge apparent : Vieux, voûté, portant le poids du remords.

Caractère : Rongé par la culpabilité, conscient des conséquences humaines abstraites de son travail technique. Il a vu les lignes qu'il a tracées devenir des sources de division et de conflit. Il exprime un profond regret pour l'impact de ses actions sur des vies concrètes.

Fonction : Il illustre la violence potentielle de la définition des territoires et des identités nationales, et la responsabilité éthique de ceux qui façonnent ces divisions.

L'Archiviste des Secrets Enfouis :

Âge apparent : D'âge moyen à avancé, avec un regard intense derrière ses lunettes.

Caractère : Passionné, méticuleux, profondément respectueux des vestiges du passé. Il se sent investi d'une mission de redonner une voix aux oubliés et de lutter contre l'effacement de pans entiers de l'histoire. Il perçoit les silences comme des cris étouffés.

Fonction : Il met en lumière l'importance de la préservation des mémoires alternatives et la nécessité de confronter les récits officiels aux réalités occultées.

Le Conteur des Histoires Parallèles :

Âge apparent : Indéterminé, évoquant la sagesse ancestrale.

Caractère : Chaleureux, captivant, doté d'une mémoire prodigieuse et d'une capacité à donner vie aux récits. Il est le gardien des voix marginalisées et des savoirs populaires. Il prône une approche polyphonique de l'histoire.

Fonction : Il enrichit la perspective historique en intégrant les récits des groupes souvent invisibilisés par l'histoire dominante (femmes, peuples nomades, artisans, etc.).

Le Réfugié des Identités Fragmentées :

Âge apparent : Variable, souvent marqué par la fatigue et la perte.

Caractère : Vulnérable, méfiant, mais avec une force intérieure tenace. Son identité a été brisée par les bouleversements de l'histoire, le laissant en quête de reconstruction et d'appartenance. Il incarne la fragilité des identités collectives et individuelles.

Fonction : Il témoigne des conséquences humaines concrètes des conflits et des déplacements, et de la perte existentielle liée au déracinement.

Le Généalogiste des Cicatrices Invisibles :

Âge apparent : D'âge mûr, avec un visage ascétique et un regard pénétrant.

Caractère : Grave, érudit, profondément conscient du poids du passé sur le présent. Il déchiffre les héritages émotionnels et les traumatismes transgénérationnels. Il prône la reconnaissance des blessures invisibles comme premier pas vers la guérison.

Fonction : Il révèle la dimension psychologique et intergénérationnelle de l'histoire, montrant comment les souffrances passées continuent d'influencer les générations actuelles.

Personnages Secondaires :

Le Greffier :

Âge apparent : D'âge moyen, méticuleux et silencieux.

Caractère : Observateur attentif, il enregistre les témoignages avec une précision clinique. Son rôle est de noter les éléments essentiels du procès de la mémoire, sans y apporter de jugement personnel apparent. Sa présence constante souligne la nature formelle de cette introspection.

Le Chœur :

Âge apparent : Indéterminé, représentant la voix de la conscience collective.

Caractère : Polyphonique, exprimant les doutes, les interrogations et les réflexions de l'assemblée. Il agit comme un écho des préoccupations du public et un moteur de la remise en question. Ses interventions sont souvent des questions directes ou des commentaires incisifs.

Les Accusateurs Silencieux (Spectres) :

Âge apparent : Variable, reflétant les différentes époques de la souffrance.

Caractère : Leur silence est leur caractéristique principale, mais il est chargé d'une présence poignante et accusatrice. Leurs gestes, leurs regards, les objets qu'ils portent témoignent de leurs histoires individuelles et collectives de souffrance et d'injustice.

Fonction : Ils incarnent les victimes de l'Histoire dont les voix ont été réduites au silence. Leur présence muette est un rappel constant du coût humain des événements passés et un appel à la mémoire.

Le Contradicteur

Nom Possible : Le Contradicteur, L'Avocat de la Raison Historique, L'Esprit Critique, Le Sophiste de l'Histoire.

Âge Apparent : Indéterminé, suggérant une forme de sagesse détachée du temps, ou une usure intellectuelle. Pourrait apparaître d'âge mûr, avec un regard pénétrant et une posture souvent distante.

Caractère :

Analytique et Logique : Son approche est principalement intellectuelle, privilégiant la raison et la déconstruction des arguments émotionnels ou moraux. Il manie la logique avec précision, cherchant les failles dans les témoignages et les interprétations.

Détaché Émotionnellement : Il aborde l'histoire avec un certain détachement émotionnel, évitant les jugements moraux hâtifs et se concentrant sur les contextes et les logiques des époques révolues. Cela peut le faire apparaître comme froid ou cynique.

Provocateur Intellectuel : Son rôle n'est pas nécessairement de défendre l'indéfendable, mais de stimuler la pensée critique et de

forcer une analyse rigoureuse des événements passés. Il remet en question les consensus et les interprétations établies.

Érudit Subtil : Ses arguments sont souvent étayés par des références implicites à des courants de pensée historiques et philosophiques, témoignant d'une vaste culture intellectuelle sans qu'il ait besoin de citer explicitement ses sources.

Amoral (Apparemment) : Il peut sembler amoral dans son détachement, car il explore les justifications des actions passées sans nécessairement les approuver moralement selon les critères actuels. Son objectif est la compréhension, pas la condamnation.

Ironique et Sarcasme Subtil : Un ton d'ironie ou de sarcasme subtil peut parfois transparaître dans ses propos, soulignant la complexité et les contradictions inhérentes à l'histoire.

Objectif (Affiché) : Il se présente souvent comme cherchant une forme d'"objectivité" historique, débarrassée des émotions et des jugements moraux subjectifs, bien que cette objectivité soit elle-même sujette à débat.

Fonction dans la Pièce :

Avocat du "Diable" Historique : Il incarne la voix qui cherche à justifier, contextualiser, ou minimiser les aspects sombres de l'histoire, forçant une confrontation avec les logiques et les mentalités du passé.

Catalyseur de Débat : Sa présence et ses interventions créent une tension dialectique constante, stimulant la réflexion du Juge, des autres témoins et du public.

« Déconstructeur » des Narrations Simples : Il s'oppose aux interprétations univoques et manichéennes de l'histoire, soulignant la complexité et les ambiguïtés inhérentes au passé.

Représentation de Courants Historiographiques : Il peut être vu comme l'incarnation de certaines approches de l'histoire qui privilégient l'analyse structurelle, le relativisme culturel, ou une forme de pragmatisme historique.

Relations avec les autres personnages :

Le Juge : Il s'adresse principalement au Juge, cherchant à influencer son "jugement" ou du moins à complexifier sa

compréhension. Leur relation est celle d'un débat intellectuel constant.

Les Témoins : Il remet en question leurs témoignages, les confrontant à des perspectives alternatives et les obligeant potentiellement à nuancer leurs propos.

L'Accusé : Sa relation avec l'Accusé pourrait être ambivalente. Il pourrait sembler défendre l'Histoire dans sa complexité, mais sans nécessairement absoudre ses aspects les plus sombres.

Le Chœur : Ses interventions pourraient susciter des réactions contrastées de la part du Chœur, représentant la conscience collective.

Apparence Possible :

Vêtements sobres et d'une coupe intemporelle, peut-être d'une couleur neutre.

Un regard perçant et observateur.

Une gestuelle mesurée et peu expressive, renforçant son détachement émotionnel.

Objectif Principal :

Forcer une analyse critique et nuancée de l'histoire, en évitant les jugements anachroniques et les simplifications excessives.

Explorer les différentes logiques et rationalités qui ont pu guider les actions passées, même celles qui nous paraissent aujourd'hui inacceptables.

En résumé, le Contradicteur est un personnage intellectuellement stimulant qui apporte une complexité essentielle au "Procès de l'Histoire" en offrant une perspective alternative et en forçant une réflexion approfondie sur la nature du jugement historique.

Analyse

"Le Procès de l'Histoire" se présente comme une œuvre théâtrale d'une ambition intellectuelle et littéraire singulière, s'inscrivant dans une tradition qui interroge la nature de la vérité, de la mémoire et

de la justice à travers le prisme de la représentation scénique. Son dispositif dramaturgique, convoquant un tribunal anachronique pour juger non pas des individus mais l'Histoire elle-même, constitue une métaphore puissante des enjeux épistémologiques et éthiques liés à notre rapport au passé.

I. Un Dispositif Métaphorique et Allégorique Complexe :

La pièce opère sur un mode allégorique sophistiqué, où chaque personnage transcende sa singularité pour incarner une force, une perspective ou une modalité d'interaction avec l'Histoire.

Le Juge : Figure tutélaire, il symbolise la conscience réflexive et la tentative de discernement face à la complexité du passé. Son rôle n'est pas tant de prononcer un verdict que de catalyser une prise de conscience collective. Il incarne la posture philosophique de l'herméneute, cherchant à interpréter les silences et les fragments pour en extraire un sens. Sa neutralité apparente est constamment mise à l'épreuve par la subjectivité inhérente à sa propre existence et à son héritage.

L'Accusé : Entité protéiforme, il déjoue toute tentative de catégorisation univoque. Il est la somme des interprétations, le champ de bataille des mémoires conflictuelles. Sa nature composite remet en question la possibilité d'une Histoire monolithique et objective, soulignant la dimension construite et narrative de notre compréhension du passé. Il incarne la déconstruction derridienne du texte historique, où les sens prolifèrent et échappent à toute fixation définitive.

Les Témoins Allégoriques : Ils constituent le cœur de l'exploration thématique. Chaque figure offre une perspective spécifique sur les dynamiques de la mémoire et de l'histoire :

Le Roi Dépossédé : Illustre la distorsion opérée par les récits officiels et la perte de l'humanité individuelle au profit des symboles et des fonctions. Il interroge la notion de "grand récit" et la marginalisation des expériences subjectives.

Le Cartographe des Frontières Effacées : Symbolise la violence épistémique et matérielle de la catégorisation et de la division du monde. Il met en lumière la performativité du langage cartographique et ses conséquences sur les identités et les conflits.

L'Archiviste des Secrets Enfouis : Incarna la résistance à l'oubli et la quête des voix subalternes. Son travail de déchiffrement des silences s'apparente à une archéologie des savoirs refoulés, une tentative de subvertir les historiographies dominantes.

Le Conteur des Histoires Parallèles : Représente la richesse et la complexité d'une histoire polyphonique, intégrant les perspectives marginalisées et les savoirs vernaculaires. Il défend une approche narrative décentrée, où les "petites histoires" enrichissent la compréhension globale.

Le Réfugié des Identités Fragmentées : Incarna la déconstruction existentielle de l'identité par le déracinement et la violence historique. Sa quête de soi interroge la nature construite et fragile de toute appartenance collective. Il est une figure emblématique des conséquences humaines des grands récits idéologiques et des conflits géopolitiques.

Le Généalogiste des Cicatrices Invisibles : Explore la dimension transgénérationnelle du trauma historique, soulignant comment les souffrances non dites continuent de modeler le présent. Il introduit une perspective psychanalytique et épigénétique sur la transmission de la mémoire.

II. Enjeux Épistémologiques et Ontologiques :

La pièce soulève des questions fondamentales sur la nature de la vérité historique et notre capacité à la connaître :

La Subjectivité de la Mémoire : À travers les témoignages, la pièce déconstruit l'idée d'une mémoire collective univoque. Chaque personnage filtre le passé à travers son expérience, son héritage et sa position dans le tissu historique. La mémoire apparaît comme un processus dynamique et sélectif, constamment réinterprété par le présent.

La Nature Narrative de l'Histoire : « Le Procès de l'Histoire » met en évidence la dimension construite de l'histoire. Les récits historiques ne sont pas de simples enregistrements de faits, mais des narrations façonnées par des choix, des omissions et des perspectives idéologiques. La figure du Conteur est centrale à cette réflexion, soulignant la puissance du récit dans la formation de notre compréhension du passé.

Le Silence comme Archive : La pièce explore la dimension active du silence. Les non-dits, les oublis volontaires et les voix étouffées constituent une archive souterraine, révélant les zones d'ombre et les contradictions de l'histoire officielle. L'écoute attentive des silences devient un acte de résistance épistémologique.

La Fragilité de l'Identité : Le personnage du Réfugié incarne la précarité des identités collectives et individuelles face aux bouleversements historiques. La pièce interroge la nature construite et souvent arbitraire des appartenances nationales et culturelles.

III. Dimensions Éthiques et Politiques :

Au-delà des considérations épistémologiques, la pièce engage une réflexion éthique et politique profonde :

La Responsabilité Face au Passé : Le procès symbolique met en lumière notre responsabilité collective d'interroger l'histoire, de reconnaître les injustices et de tirer les leçons des erreurs passées. La pièce refuse toute forme d'amnésie sélective et plaide pour une mémoire active et critique.

La Justice Rétributive Versus la Justice Restauratrice : La délibération finale ne vise pas à une condamnation simpliste du passé, mais à une compréhension plus nuancée des dynamiques historiques. La pièce semble plaider pour une forme de justice restauratrice, axée sur la reconnaissance des souffrances, la réparation symbolique et la construction d'un avenir plus juste.

La Nécessité d'une Histoire Inclusive : En donnant voix aux figures marginalisées et aux récits oubliés, la pièce plaide pour une histoire plus inclusive, reconnaissant la pluralité des expériences humaines et la complexité des dynamiques de pouvoir.

L'Écho Persistant du Trauma : À travers le Généalogiste, la pièce souligne l'importance de reconnaître et de comprendre les héritages transgénérationnels du trauma historique pour briser les cycles de violence et de souffrance.

IV. Esthétique Théâtrale et Langage Littéraire :

La pièce se distingue par une esthétique théâtrale qui privilégie la puissance de la parole et de l'image symbolique. Les indications scéniques (la bibliothèque des ombres, les cartes effacées, les projections) contribuent à créer une atmosphère onirique et

introspective. Le langage est riche, poétique et philosophique, usant de métaphores et d'allégories pour explorer des concepts abstraits. La structure en scènes distinctes, chacune centrée sur un témoin, permet une exploration polyphonique des thèmes centraux.

Conclusion :

« Le Procès de l'Histoire » se révèle une œuvre théâtrale d'une rare profondeur intellectuelle et d'une grande ambition littéraire. Elle ne se contente pas de raconter l'histoire, mais elle interroge les fondements mêmes de notre rapport au passé, mettant en lumière la subjectivité de la mémoire, la nature construite des récits historiques et notre responsabilité éthique face aux silences et aux injustices. Par son dispositif allégorique complexe, sa richesse thématique et son langage poétique, la pièce invite à une introspection profonde et durable, faisant de chaque spectateur un participant actif à ce procès incessant de nos origines. Elle résonne comme un appel vibrant à une vigilance intellectuelle et à une écoute empathique des échos persistants du silence, condition nécessaire à la construction d'un avenir plus juste et plus éclairé.

Dossier Pédagogique

Niveau cible : Enseignement supérieur (Université, Écoles d'art dramatique, Classes préparatoires littéraires), Formation continue pour enseignants et professionnels du spectacle.

Thématiques principales abordées : Mémoire collective et individuelle, Histoire et historiographie, Justice et éthique de la mémoire, Identité et altérité, Silence et non-dit, Transmission et héritage, Représentation théâtrale de l'histoire, Pouvoir narratif et manipulation de l'histoire.

Objectifs pédagogiques généraux :

Développer une compréhension critique des processus de construction de l'histoire.

Analyser les enjeux éthiques et politiques liés à la mémoire collective.

Explorer la complexité des identités individuelles et collectives face aux traumatismes historiques.

Sensibiliser à la puissance du silence et du non-dit dans la transmission du passé.

Étudier les différentes modalités de représentation théâtrale de l'histoire.

Encourager une réflexion personnelle et collective sur notre rapport au passé et à l'avenir.

Développer des compétences d'analyse littéraire, philosophique et théâtrale approfondies.

Stimuler la créativité et l'engagement des apprenants à travers des activités variées.

Structure du dossier pédagogique :

I. Introduction : Entrer dans l'Univers de la Pièce

Synopsis détaillé de la pièce : Représentation scène par scène des principaux enjeux et de la progression dramatique.

Présentation de l'auteur : Contexte de l'écriture, intentions, influences littéraires et philosophiques.

Genèse de l'œuvre : Sources d'inspiration (historiques, littéraires, philosophiques), processus créatif.

Note d'intention de l'auteur : Clarification des objectifs thématiques et esthétiques de la pièce.

II. Analyse Littéraire Approfondie : Déchiffrer le Texte

Les Personnages Allégoriques :

Analyse détaillée de chaque personnage : Fonction symbolique, caractéristiques psychologiques (même esquissées), évolution potentielle, liens avec des figures historiques ou des concepts philosophiques.

Tableau synoptique des allégories : Clarification de ce que chaque personnage représente conceptuellement.

Structure Dramatique et Rythme :

Analyse de la structure en actes et en scènes : Fonction de chaque partie dans l'économie générale de la pièce.

Étude du rythme : Alternance des dialogues, des silences, des interventions du chœur, progression de la tension dramatique.

Le Langage et le Style :

Analyse du vocabulaire : Champs lexicaux dominants (justice, mémoire, histoire, silence, identité), connotations philosophiques et littéraires.

Figures de style : Métaphores, allégories, anaphores, questions rhétoriques et leur fonction dans l'argumentation et l'émotion.

Musicalité du texte : Importance des silences, des ruptures, des variations de ton.

Les Thèmes Majeurs :

La Mémoire Collective et Individuelle : Définitions, mécanismes, enjeux de la transmission, distorsions et reconstructions. (Références possibles : Maurice Halbwachs, Pierre Nora, Paul Ricœur).

L'Histoire et l'Historiographie : Nature de la vérité historique, subjectivité des récits, rôle du pouvoir narratif, déconstruction des mythes. (Références possibles : Michel Foucault, Hayden White, Walter Benjamin).

La Justice et l'Éthique de la Mémoire : Justice rétributive vs. justice restauratrice, responsabilité face au passé, réparation symbolique, devoir de mémoire. (Références possibles : Hannah Arendt, Vladimir Jankélévitch).

L'Identité et l'Altérité : Construction des identités individuelles et collectives, rôle de l'histoire dans la formation identitaire, expérience du déracinement et de la perte. (Références possibles : Stuart Hall, Tzvetan Todorov).

Le Silence et le Non-Dit : Puissance du silence comme archive, mécanismes de l'oubli, conséquences psychologiques et sociales des secrets. (Références possibles : Alessandro Portelli, Shoshana Felman).

La Transmission et l'Héritage : Modalités de la transmission intergénérationnelle des traumatismes, poids du passé sur le présent, enjeux de l'éducation à l'histoire. (Références possibles : Anne Ancelin Schützenberger).

Symbolisme et Allégories :

Analyse des motifs symboliques récurrents : Lumière et ombre, murs, cartes, livres, chaînes, etc.

Interprétation des allégories centrales : Le tribunal, les personnages, les objets.

III. Analyse Philosophique et Historique : Éclairer les Concepts

La Philosophie de l'Histoire :

Les différentes conceptions de l'histoire : Linéaire, cyclique, dialectique, etc. (Références possibles : Hegel, Marx, Vico).

Le problème de la vérité historique : Relativisme, objectivisme, constructivisme.

Le rôle de la mémoire dans la construction du récit historique.

L'Épistémologie de l'Histoire :

Les sources historiques et leur interprétation : Fiabilité, biais, lacunes.

La question du point de vue et de la subjectivité de l'historien.

Les enjeux de la vulgarisation et de la transmission de l'histoire.

La Justice Transitionnelle et la Mémoire Traumatique :

Les mécanismes de justice après des périodes de conflit ou de violence : Tribunaux, commissions vérité et réconciliation, réparations.

L'impact psychologique des traumatismes collectifs sur les individus et les sociétés.

Le rôle de la mémoire dans les processus de guérison et de réconciliation.

Les Concepts Clés Explorés dans la Pièce :

Analyse approfondie des notions de : Mémoire collective, historiographie, trauma, identité narrative, silence, justice mémorielle.

IV. Pistes de Travail Pédagogique et Activités Proposées

Avant la lecture/représentation :

Brainstorming : Qu'est-ce que l'Histoire pour vous ? Quels sont les événements marquants ? Comment se construit notre mémoire collective ?

Recherche : Choisir un événement historique controversé et explorer différentes interprétations.

Débat : L'Histoire est-elle objective ou subjective ?

Pendant la lecture/représentation :

Prise de notes : Identifier les thèmes clés, les motifs symboliques, les caractéristiques des personnages.

Questionnaire de lecture : Analyse des éléments littéraires et thématiques fondamentaux.

Tenir un journal de spectateur : Réactions personnelles, émotions, questions suscitées.

Après la lecture/représentation :

Discussion en groupe : Échanger sur les interprétations, les enjeux soulevés, la pertinence de la pièce aujourd'hui.

Travaux d'analyse :

Analyse de personnages : Étudier en détail la fonction allégorique et les caractéristiques d'un personnage.

Analyse de scènes clés : Examiner le langage, la structure et la portée thématique de scènes spécifiques.

Analyse comparative : Comparer la vision de l'histoire présentée dans la pièce avec d'autres œuvres littéraires, cinématographiques ou historiques.

Dissertation : Explorer un thème majeur de la pièce (ex : la puissance du silence, la subjectivité de l'histoire).

Activités créatives :

Écriture : Rédiger le monologue d'un autre "accusateur silencieux" ou d'un témoin oublié.

Mise en scène : Imaginer une scénographie, un jeu d'acteur pour une scène particulière.

Arts plastiques : Créer une représentation visuelle d'un thème ou d'un personnage.

Improvisation : Explorer les silences et les non-dits entre les personnages.

Recherche approfondie :

Étudier les théories philosophiques et historiques mentionnées.

Explorer des exemples concrets de manipulation de l'histoire ou de justice transitionnelle.

Analyser la représentation de l'histoire dans d'autres formes artistiques.

Débat mouvant : Organiser un débat sur une question éthique ou politique soulevée par la pièce (ex : le devoir de mémoire peut-il justifier la vengeance ?).

V. Documentation et Ressources Complémentaires

Bibliographie sélective :

Œuvres littéraires et théâtrales explorant des thèmes similaires.

Essais philosophiques sur la mémoire, l'histoire et la justice.

Ouvrages d'historiens sur les questions d'historiographie et de mémoire collective.

Textes sur la justice transitionnelle et la psychologie du trauma.

Filmographie indicative :

Films de fiction et documentaires abordant les thèmes de la pièce.

Sitographie :

Liens vers des ressources en ligne : Articles académiques, entretiens d'historiens et de philosophes, sites d'institutions mémorielles.

Glossaire des termes clés : Définitions claires des concepts philosophiques et historiques importants pour la compréhension de la pièce.

Entretiens imaginaires avec l'auteur : Réponses potentielles à des questions que les apprenants pourraient se poser sur l'œuvre.

VI. Évaluation des Apprentissages

Participation aux discussions et aux activités de groupe.

Qualité des travaux d'analyse (écrits et oraux).

Créativité et pertinence des productions artistiques.

Capacité à établir des liens entre la pièce et les concepts théoriques étudiés.

Évaluation formative et sommative adaptées aux objectifs pédagogiques spécifiques.

Conclusion du Dossier Pédagogique :

« Le Procès de l'Histoire » offre un terrain d'étude riche et stimulant, permettant d'aborder de manière interdisciplinaire des questions essentielles sur notre rapport au passé et à la construction du sens. Ce dossier pédagogique, par sa structure détaillée et ses ressources documentées, vise à accompagner les apprenants dans une exploration approfondie de cette œuvre théâtrale exigeante et profondément pertinente pour notre époque. Il encourage une lecture active et critique, favorisant le développement d'une pensée complexe et engagée face aux défis de la mémoire et de l'histoire.

Dossier de Mise en Scène

Vision Artistique Globale

Thèmes Centraux :

- La subjectivité des récits historiques.
- La mémoire collective et ses silences.
- La responsabilité éthique face au passé.
- La quête de vérité dans les marges de l'Histoire.

Tonalité :

Grave, introspective, symbolique. Une atmosphère entre tribunal et sanctuaire, mêlant réalisme et onirisme.

Objectif :

Créer une expérience immersive où le public devient jury, confronté aux contradictions de l'Histoire.

Acte 1 : L'Inquisition des Origines

Scène 1 - La Convocation

Éléments Clés :

- Décor : Tribunal austère en pierre grise, murs fissurés. Une fissure centrale éclairée en rouge sang.
- Lumière : Projecteurs froids sur le Juge, lueur tamisée sur les spectateurs (chorus).
- Son : Grincements de pierre, souffle éthéré lors du discours du Juge.
- Costumes :
 - Juge : Robe noire striée de fils d'or (symbolisant le pouvoir et la corruption).
 - Accusé : Vêtements en lambeaux composites (tissus historiques : toge, armure, haillons).
- Mouvement : Le Juge circule lentement, touchant la fissure comme une blessure.

Symbolisme : La fissure = fracture entre vérité et récit officiel.

Scène 2 - La Bibliothèque des Ombres

Éléments Clés :

- Décor : Étagères inclinées avec livres animés (LED dans les pages). Sol couvert de parchemins.
- Effets Spéciaux : Projections de textes sur les murs, voix off de livres "parlants".
- Son : Chuchotements multilingues, craquements de papier.
- Accessoires :

- Livre enchaîné : Chaînes rouillées avec étiquettes de dates clés (1789, 1945...).

- Fiole de poussière : Projection holographique de visages lors de son ouverture.

Interaction : Le Greffier manipule les livres avec crainte ; l'Accusé libère un livre, déclenchant un flux de voix.

Scène 3 - La Confrontation des Accusateurs Silencieux

Éléments Clés :

- Éclairage : Lumières bleutées sur les spectres, ombres déformées au sol.

- Costumes Spectres :

- Femme à la poupée : Robe blanche tachée de rouge, cheveux couverts de cendre.

- Homme aux chaînes : Corps peint en noir avec inscriptions de noms effacés.

- Son : Mélodie de flûte distordue en playback.

Chorégraphie : Les spectres avancent en cercle autour du Juge, leurs mouvements synchronisés avec des projections de guerres/ massacres.

Acte 2 : Les Héritiers de la Mémoire

Scène 1 - Le Roi Dépossédé

Éléments Clés :

- Décor : Trône brisé au centre, couronne suspendue par un fil.

- Jeu d'Acteur : Le Roi caresse une couronne fantôme, voix tremblante lors des aveux.

- Projection : Fresques royales qui s'effacent progressivement.

Scène 2 - Le Cartographe des Frontières Effacées

Éléments Clés :

- Décor : Carte géante au sol, frontières tracées en néons. Des bombes de peinture rouge symbolisent les conflits.
- Interaction : Le Cartographe barbouille la carte, déclenchant des cris enregistrés (guerres, exodes).

Scène 7 - Le Juge Face à son Héritage

Éléments Clés :

- Éclairage : Unique spot sur le Juge, reflets de miroirs brisés (symbolisant les identités fragmentées).
- Accessoires : Album photo projeté en gros plan ; lettres brûlées tombant du plafond.
- Son : Battements de cœur amplifiés.

Scène Finale - L'Écho Persistant

Éléments Clés :

- Décor : Tribunal vide, bancs recouverts de draps blancs (fantômes du public).
- Lumière : Cyclorama étoilé avec constellations formant des dates historiques.
- Climax : Le Juge et l'Accusé échangent leurs manteaux (fusion des rôles), symbole d'une justice partagée.
- Son : Chœur a cappella reprenant les phrases clés des témoins, s'estompant en un murmure.

Direction d'Acteurs

- Juge : Voix monocorde mais gestuelle expressive (mains tremblantes, regards fuyants).
- Accusé : Débit saccadé, changements de posture brusques (incarnant les multiples récits).

- Chœur : Déplacement en vague, voix alternant entre murmure et clameur.

Design Sonore

- Leitmotiv : Grincement de porte (mémoire qui résiste).

- Ambiance : Enregistrements de foules, bruits de batailles, pleurs étouffés.

- Silence : Pausés calculées pour marquer les non-dits (30 secondes avant le rideau final).

Conclusion

Le Procès de l'Histoire exige une scénographie épurée mais symbolique, où chaque élément (lumière, son, objet) devient métaphore. Le public doit ressortir habité par les questions plus que par les réponses, porteur de l'écho des silences dévoilés.

Signature Artistique :

Un théâtre de la mémoire où le passé est un personnage à part entière, et où la scène devient miroir critique de notre présent.